



Pré-SPASER 2025

L'élaboration d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Économiquement Responsables ou SPASER est réglementaire pour tout organisme soumis au code de la commande publique dont le volume d'achat annuel dépasse les 50 millions d'euros.

Pour l'université de Bordeaux, ce premier SPASER a pour objectif d'exprimer les ambitions de l'établissement pour des achats économiquement efficaces, écologiquement soutenables et socialement inclusifs. Ce document, à la fois stratégique et de portée opérationnelle, sera le fruit d'un travail collaboratif qui contribuera à rassembler la communauté universitaire autour d'objectifs communs de progression, dont la trajectoire sera régulièrement mesurée.

La présente note, qui marque le lancement du projet, constitue le pré-SPASER de l'université.

Après un rapide état des lieux du cadre réglementaire et institutionnel existant (I), elle aborde l'impact environnemental des achats de l'université et le soutien à apporter à une politique achat en faveur des transitions (II), puis les initiatives, leviers et axes d'amélioration identifiés (III) et enfin les objectifs du projet, la comitologie, le calendrier et les axes (IV) retenus par le CODIR du 2 septembre 2025, pour l'élaboration des livrables qui constitueront le premier SPASER de l'établissement.

I. Cadre réglementaire et institutionnel

Le SPASER s'inscrit dans un cadre réglementaire foisonnant¹ visant à promouvoir les achats publics durables. Peuvent à ce titre être cités :

- L'article L.2111-3 du Code de la commande publique ;
- La loi relative à l'économie sociale et solidaire² qui impose aux acheteurs publics de prendre en compte dans leurs achats les objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale ;
- La loi dite « Climat et Résilience »³, qui érige désormais ces objectifs au rang des principes fondamentaux⁴ de la commande publique. Elle impose de ce fait leur prise en compte dans les spécifications techniques, conditions d'exécution et critères d'attribution des marchés. Ainsi, au plus tard le 21 août **2026**, **100% des marchés** publics seront dotés de « clauses environnementales » et 30% de « clauses sociales ».

Ces objectifs nationaux ambitieux érigent la commande publique en véritable un **levier de promotion du développement durable**.

L'université de Bordeaux s'inscrit pleinement dans cette dynamique en engageant une politique des transitions environnementale et sociétales volontariste. Sa Gouvernance achat soulignait dès 2023 cette volonté de **promouvoir les transitions et l'innovation dans le cadre d'une politique achat soutenable**. Son SPASER s'alignera en cohérence sur l'ensemble des plans et politiques institutionnels⁵ promouvant un développement durable, parmi lesquels figurent le Plan d'Actions Achat (PAA) et le Schéma directeur des transitions.

¹ Voir annexe 1

² Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014

³ Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

⁴ Au même titre que la transparence des procédures, l'égalité de traitement des candidats, le libre accès à la commande publique.

⁵ Voir annexe 2

II. État des lieux

L'impact environnemental des achats de l'université

En 2023, les achats de l'université, dans une vision élargie, représentaient 126 millions d'euros et 47 500 tCO₂ eq., soit 72% du bilan carbone global de l'établissement. Parmi ces achats sont comptabilisés les intrants (achats non amortissables), les immobilisations, l'énergie et les fluides frigorigènes, et les déplacements professionnels.

Les intrants représentent 64,5 millions d'euros et ont un **impact carbone important** de plus de 20 300 tCO₂eq.

L'impact carbone n'est pas le seul indicateur à prendre en compte. L'**empreinte massique du plastique** (soit le volume de plastique utilisé) représente un réservoir de micro et nanoparticules qu'il est nécessaire de chercher à diminuer. Par ailleurs, la consommation des ressources et les pollutions induites par la production de l'ensemble des intrants cités est un enjeu essentiel. Le devenir de ces produits après leur utilisation doit également être réfléchi et anticipé.

La politique achat en faveur des transitions : un engagement à soutenir

L'université poursuit depuis plus de dix ans ses engagements pour promouvoir les achats durables : un **Plan d'Actions Achat** est établi chaque année, en soutien à une politique achat déclinée en cinq axes⁶ dont plusieurs intègrent les **dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable**. Il est doté d'un volet prospectif définissant les actions à mettre en œuvre chaque année et d'un volet rétrospectif, établissant le bilan des actions menées sur l'année écoulée et présentant les résultats obtenus sur chaque axe de la politique achat.

Malgré la progression réalisée depuis 2014, les indicateurs du bilan du PAA 2024 soulignent les **marges de progression encore nécessaires**. Ainsi, parmi les marchés notifiés⁷ dans l'année, 39% comportaient une clause environnementale pour un objectif de 50% et 12% une clause sociale, pour un objectif de 20%.

Ces résultats permettent d'envisager le SPASER comme une **opportunité majeure** de consolider la politique d'achats responsables de l'établissement, de l'aligner sur les objectifs ambitieux fixés par la loi « Climat et Résilience », et de donner une visibilité accrue aux actions menées.

Ce **constat est partagé** par le **Conseil des transitions environnementales et sociétales** (CTES) de l'université : dans son avis⁸ adopté le 17 septembre 2025, après analyse de la politique achat, le CTES recommande de soutenir son rôle moteur dans la transition écologique et sociale.

⁶ Les cinq axes de la politique achat de l'université :

- Assurer la sécurité juridique des achats
- Assurer la performance économique des achats pour réduire les coûts,
- Faciliter l'accès des PME aux marchés de l'université,
- Soutenir le développement des PME et ETI innovantes
- Soutenir le caractère durable des achats de l'établissement sur ses dimensions sociale et environnementale

⁷ Hors formulaires (marchés simplifiés inférieurs à 40 K€HT)

⁸ Avis du CTES du 17-09-25 <https://www.u-bordeaux.fr/universite/organisation-et-fonctionnement/conseils-commissions-comites-deliberations/conseil-des-transitions/avis-2025-du-conseil-des-transitions-environnementales-et-societales>

Initiatives, leviers et axes d'amélioration identifiés

Afin de limiter l'impact carbone des achats, **deux leviers** ont notamment été **identifiés** :

- **Réduire le volume d'achats** : mutualisation des achats scientifiques, rationalisation des approvisionnements, développer le réemploi, le reconditionné et la réparation, diminution du nombre de voyages et de la consommation d'énergie et d'eau.
- **Améliorer la qualité des achats** : développer une expression du juste besoin, anticiper la programmation des achats, systématiser la prise en compte du coût complet, intégrer des clauses environnementales dans 100% des marchés.

De **nombreuses initiatives et actions** sont déjà menées ou en cours de maturation en ce sens, parmi lesquelles :

- Expérimentation d'un magasin par le département SBM : centralisation des achats de consommables de laboratoires ayant vocation à s'étendre sur le campus Carreire afin de diminuer le nombre d'approvisionnements.
- Distillateur d'Acétone et filtration d'alcool : investissement dans des outils de « purification » de l'acétone et des alcools utilisés dans les laboratoires pour permettre leur réutilisation.
- Projet Redplast : projet de recherche qui propose une méthodologie permettant d'effectuer un état des lieux de l'empreinte plastique d'un laboratoire, puis sur cette base, d'évaluer la faisabilité du remplacement de ce plastique par d'autres pratiques ou matériaux.
- Projet Labocoin : projet de mutualisation par le prêt et le réemploi du matériel au sein d'un département de recherche.
- Plan de sobriété et rénovation du patrimoine : les deux leviers, consommer moins et consommer mieux sont déployés par le service de performance environnementale de la direction de l'immobilier. Entre l'installation de panneaux photovoltaïques, le relamping, l'isolation des bâtiments et l'amélioration du pilotage de l'exploitation des bâtiments, le bilan carbone de l'énergie a déjà diminué de 18% sur les deux dernières années.
- Une politique voyage limitant l'avion au profit du train pour les voyages possibles en moins de 6 heures a été mise en place. Certains laboratoires mettent par ailleurs en place des quotas carbone sur leurs déplacements professionnels.

Le large spectre des recommandations du CTES ouvre également de nombreuses perspectives d'amélioration :

- développer une véritable **culture de consommation responsable** dans un objectif de **sobriété**,
- **mieux communiquer** entre acteurs de l'achat pour une **appropriation collective des enjeux** et **professionnaliser** la fonction achat,
- **anticiper, programmer et mutualiser** les achats à l'échelle du territoire.
- **s'appuyer davantage sur les recherches** menées à l'université (sur l'économie circulaire, la réduction des déchets, les matériaux durables, etc) afin de **transformer les achats en terrain d'innovation**.

De nombreux axes de réflexion pourraient encore s'engager afin de valoriser les actions entreprises en faveur d'achats plus durables ou en améliorer l'efficacité, telles que :

- Mieux mesurer l'impact réel des clauses environnementales et sociales en phase d'exécution des marchés (mesure des heures d'insertion réalisées, du volume d'achats « vertueux », etc).
- Mettre en place des politiques d'achat sectorielles sur des segments à fort enjeu.
- Envisager l'approvisionnement et les livraisons associées compte tenu de leur impact environnemental afin d'en limiter les effets, par une approche organisationnelle si nécessaire.

III. Objectifs, comitologie, calendrier et axes de travail

En cohérence avec les politiques institutionnelles et les obligations d'évaluation notamment liées au schéma directeur des transitions, au label DD&RS 2027, à l'auto-évaluation Hcéres 2026, le SPASER couvrira la période 2027-2031.

Il prendra la forme d'un **document clair, concis et de portée opérationnelle**, structuré autour de quatre axes stratégiques dont émaneront une **dizaine d'actions pragmatiques**, assorties d'indicateurs Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis (SMART), qui détermineront la trajectoire de progression escomptée.

Objectifs

- Mettre en place une comitologie adaptée à la co-construction d'un SPASER représentatif des ambitions individuelles et collectives de la communauté universitaire.
- Réaliser un diagnostic partagé de l'existant en matière d'achats responsables.
- Identifier collectivement des objectifs ambitieux et réalistes au bénéfice d'une réelle trajectoire de progression, des actions concrètes associées à des indicateurs de mesure qui permettront un suivi annuel.
- Soumettre le SPASER à la validation des instances institutionnelles dans l'objectif d'une publication en décembre 2026.

Comitologie du projet

Le projet reposera sur une organisation collaborative et inclusive, articulée comme suit :

- Un Comité de pilotage (COPIL), notamment composé de vice-présidents et directeurs généraux des services adjoints, assurera le portage politique et les arbitrages du projet
- Un comité de coordination sera animé par un chef de projet, garant de la méthodologie et de l'avancement des travaux
- Une équipe projet, nommée par le COPIL, représentative de la diversité des profils, expertises métiers et campus de l'université, contribuera à l'identification des thématiques, coanimera les groupes de travail et contribuera à la rédaction du SPASER
- Des groupes de travail (GT), constitués suite à un appel à manifestation d'intérêt, contribueront aux idéations qui permettront à la rédaction du SPASER
- Des personnalités diverses et/ou experts pourront être sollicités ponctuellement

Méthodologie et calendrier

La démarche suivra trois grandes étapes :

1. Phase préparatoire (2025) : parangonnage, élaboration de la comitologie, de la méthodologie et diagnostic interne.
2. Phase de co-construction (2025-2026) : animation des groupes de travail, élaboration des axes et actions, rédaction du projet de SPASER.
3. Phase de validation et adoption (2026) : consolidation, validation institutionnelle, intégration dans les politiques de l'établissement.

Le suivi annuel des indicateurs sera assuré par l'Institut des transitions. Une révision des objectifs et indicateurs est prévue à mi-parcours, en 2029.

Axes de travail du SPASER

Les axes ci-après ont été identifiés après analyse de SPASER réalisés par des universités, organismes de recherche et collectivités territoriales. Leur choix vise à une approche globale favorisant l'identification des leviers les plus pertinents pour la promotion des achats durables.

L'**axe, environnemental**, cible la réduction de l'empreinte écologique des achats.

L'**axe, social et solidaire** doit favoriser l'inclusion, l'insertion professionnelle, l'égalité hommes – femmes et garantir le respect des droits fondamentaux dans les chaînes de production.

L'**axe, économie responsable et innovations**, vise à la meilleure utilisation des deniers publics par un soutien aux PME, aux entreprises sociales et solidaires, à l'économie locale et circulaire et aux innovations comme levier de transformation durable.

L'**axe, gouvernance, pilotage et coordination** porte sur la mise en place d'instances de suivi, d'outils, d'actions de communication, de formation et d'accompagnement à une appropriation collective du SPASER afin d'assurer la cohérence et l'efficacité de la démarche.

Conclusion

L'élaboration du premier SPASER de l'Université s'inscrit à la fois dans le respect d'une exigence réglementaire et dans une dynamique collective visant à renforcer la responsabilité sociale et environnementale de l'établissement. Elle représente une occasion majeure de fédérer l'ensemble de la communauté universitaire autour d'un objectif commun : la mise en œuvre d'une politique achat durable définissant les étapes de progression de l'institution vers les objectifs fixés.

La publication du SPASER sur le site institutionnel viendra formaliser cette démarche et affirmer clairement l'engagement et l'ambition de l'Université en faveur de pratiques d'achat plus responsables et vertueuses.